LE COURRIER DE L'OUEST

Le Bulletin du Parler Français X
VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 6 AOUT, 1908. NUMERO 44.

L'Honorable Walter Scott, Premier Ministre de la Saskatchewan, declare a Wolseley qu'il encouragera par tous les moyens possibles la construction d'embranchements de chemins de fer dans sa province, afin de faciliter l'ecoulement des produits vers les marches.

Un Manifeste de l'Hon. Walter Scott



L'HONORABLE W. SCOTT
Premier Ministre

Le Premier Ministre de la Saskatchewan expose aux électeurs de la province les résultats de son administration depuis 1905 et son programme pour l'avenir.

Messieurs, —Afin de donner effet à une mesure ayant pour objet l'augmentation de la représentation du peuple à l'Assemblée Législative, la Chambre élue en 1905 a été dissoute et vous serez requis, le 14 août prochain, de choisir les membres d'un parlement plus nombreux. Le gouvernement constitué à l'inauguration de la province et que vous avez maintenu au pouvoir le 13 décembre 1905 et dont j'ai l'honneur d'être le chef, vous prie de rendre jugement sur son programme général et en particulier sur les questions suivantes:

1. — Chemins de fer — Assurer une extention rapide des embranchements.

2. — Téléphones — Replier immédiatement toutes les régions colonisées de la province par les lignes de longue distance sous le contrôle du gouvernement; permettre aux municipalités d'acquérir la propriété et d'assurer l'exploitation des stations télégraphiques locales; encourager le développement du service rural en fournissant aux frais de l'Etat les poteaux téléphoniques nécessaires, livrés à la station de chemin de fer la plus proche; l'installation devant être faite sous la surveillance et les tarifs et le service devant être établis sous le contrôle d'un département du gouvernement.

3. —Instruction publique— Distribution gratuite aux commissions scolaires pour usage gratuit par tous les écoliers des livres de lecture Alexandra "Alexandra Readers" et réduction du prix des autres livres d'école.

4. —Municipalités rurales —Vote à la première cession de la nouvelle Législature d'un acte créant les dites municipalités.

Je sollicite avec confiance votre appui pour la politique ci-dessus énoncée et votre approbation du record administratif et législatif du gouvernement.

Dès le début, afin d'assurer une administration expéditive et pratique des affaires, je me suis assuré la collaboration, de trois messieurs excellemment préparés et qualifiés pour les diverses branches du travail à accomplir. Vous avez eu l'occasion d'approuver les choix que j'ai faits et vous les avez approuvés. La même politique a été suivie en ce qui concerne les sous-ministres et en général pour toute l'administration.

Les mesures législatives en suspens dont le gouvernement a pris l'initiative, dont j'accepte la responsabilité et pour lesquelles je sollicite votre approbation peuvent s'énumérer brièvement:

1. — Acte des Associations Agricoles.
2. — Révision de l'Acte des Villages, Villes et Cités.
3. — Acte concernant les privilèges des Ouvriers, Bûcherons et Batteurs de grain.
4. — Acte de Re-distribution.
5. — Acte des Elections.
6. — Acte des Licences pour la vente des spiritueux.
7. — Acte de l'Université.
8.— Acte des Ecoles secondaires (High Schools).
9. — Acte des livres de lecture gratuits.
10. — Acte des revenus supplémentaires.
11. — Acte sur la Taxe des Corporations.
12. — Acte concernant la Taxe sur le revenu des chemins de fer.
13. — Acte des Cours Suprêmes et de District.

Je soumets que ces diverses mesures, ainsi que les nombreux actes de moindre importance qui ont été votées par la première législature de la Saskatchewan constituent une législation d'un caractère important, utile et satisfaisante, tant au point de vue de la politique générale qu'au point de vue des détails, qui peut soutenir la comparaison avec le travail accompli par aucune autre législature dans une même période.

En ce qui concerne notre politique administrative, je désire déclarer brièvement que notre gouvernement se propose de continuer à gérer les affaires du pays dans le sens du progrès et de l'économie.

Les résultats des trois dernières années écoulées sont une garantie de notre avenir. Nous avons agi de façon à conserver à la province, dans toute leur efficacité les services de la Police Montée du Nord-Ouest.

Notre politique à cet égard ne changera pas à l'avenir.

Le département de l'Agriculture continuera à encourager activement toutes les branches de la principale industrie de la province et à employer les meilleurs experts dont il soit possible de s'assurer les services pour le travail de ce département.

L'organisation d'un collège d'agriculture sera un des articles importants du travail de la prochaine session.

Je signale, non sans un certain orgueil, l'oeuvre accomplie par le département des travaux publics: construction et améliorations de routes et de ponts; creusage de puits, établissement de services de bateaux passeurs et travaux de protection contre les incendies; érection de beaux ponts d'acier sur les deux branches de la rivière Saskatchewan; construction de plusieurs vastes édifices publics, les uns déjà occupés, les autres en cours d'achèvement, dans les divers centres de la provinces, enfin les plans superbes établis et le très satisfaisant contrat signé pour la construction des édifices du parlement provincial.

A propos des accusations relatives aux écoles qui ont été portées contre le gouvernement en 1905, je désire attirer votre attention sur notre politique d'instruction publique. Je déclare et je défie qui que ce soit de dire le contraire que les résultats de notre administration refutent toutes ces accusations et chacune d'elles. Je déclare en outre que la validité aujourd'hui reconnue de notre acte des écoles secondaires (high schools) confirme l'interprétation que je faisais en 1905 de l'acte d'autonomie et prouve que la Saskatchewan possède, en vertu de l'acte d'autonomie, des pouvoirs en matière d'instruction publique que les adversaires du gouvernement ont cherché à pénétrer à prétendre que nous n'avions pas.

En d'autres termes, le gouvernement a prouvé d'une manière décisive combien était totalement erronée la théorie si bruyamment proclamée en 1905 que les mains du gouvernement provincial, en matière d'éducation étaient liées par le parlement.

Les comptes du trésor provincial sont à votre disposition et vous êtes invités à les examiner. Jusqu'à date, les revenus ordinaires ont suffi non seulement à faire face aux services ordinaires, y compris un programme de travaux publics en 1907 impliquant une dépense de $857,000 mais encore à faire face aux dépenses du compte de capital dépassant un million de dollars en construction de ponts en acier et édifices publics permanents. Le trésorier provincial vendra des obligations cette année et les fonds ainsi temporairement empruntés au compte de capital sur les revenus courants seront utilisées pour les services généraux. La province est actuellement dans la plus heureuse situation financière; elle n'a pas un seul dollar de dette, bien qu'en 3 ans nous ayons investi plus d'un demi million de dollars en améliorations permanentes.

Je ne puis faire ici qu'une brève allusion aux autres résultats de notre administration. Le gouvernement a été invité à prendre part en 1906 à deux conférences importantes à Ottawa, savoir une conférence de tous les gouvernements provinciaux avec le gouvernement fédéral sur la question des subsides et une conférence des gouvernements d'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, avec le gouvernement fédéral sur la question de la division du territoire non organisé qui est bordé par la Baie d'Hudson. Nous avons demandé que les frontières de la Saskatchewan fussent reculées jusqu'à la Baie de façon à comprendre Port Churchill. Cette requête n'a pas été acceptée. Les résultats de la première conférence ci-dessus mentionnée ont été tout-à-fait satisfaisants pour cette province. Nous avons obtenu une augmentation immédiate en subside de $130,000 par an et une révision des conditions de paiement du subside de qui, dans l'avenir, quand nous aurons une population de plus de 800,000 âmes assurera à la province une supplément de revenu se chiffrant par centaines de milliers de dollars et même de millions de dollars par an.

Il suffit de mentionner l'activi-



L'HON. W. R. MOTHERWELL
Ministre de l'Agriculture

té du gouvernement lors de deux crises— la disette de charbon dans l'automne de 1906 et la question de l'approvisionnement des fermiers en grains de semence au début de la présente année.

C'est avec une particulière satisfaction que je rappelle la demande que je vous fis en 1905 de votre appui pour ma politique sur la question du chemin de fer de la Baie d'Hudson. J'émis alors l'opinion que le gouvernement fédéral devrait se charger de l'exécution de cette grande entreprise et j'exprimai ma conviction que Sir Wilfrid Laurier ne se déroberait pas à cette responsabilité. Depuis lors nous avons incessamment travaillé pour obtenir cette ligne. Le 11 juillet j'ai eu la satisfaction d'entendre l'hon. M. Graham, ministre des Chemins de fer annoncer, en parlement, que le gouvernement avait résolu de construire sans retard le chemin de fer de la Baie d'Hudson et de demander un crédit de $100,000 pour commencer les travaux d'arpentage préliminaires.

En ce qui concerne l'extension des embranchements de chemin de fer dans la province, les conditions où se trouvent un grand nombre de colons m'ont induit à conclure que le gouvernement de la Saskatchewan ne saurait se dispenser d'adopter une politique d'aide aux chemins de fer sans retarder le progrès de la province et décourager les colons. A l'issue de notre dernière session, nous avons pris en sérieuse considération un certain nombre des cas de l'urgence la plus immédiate relativement auxquels nous avions reçu des requêtes de la part des colons et des demandes d'appui de la part des compagnies de chemins de fer. Avant de consentir à promettre de l'aide de la part de la provin-

HAULTAIN EN 1902!

Le chef tory accuse le gouvernement Scott de violer la constitution, en ayant ordonné la dissolution des Chambres et fixé la votation le 14 août Mais M. Haultain, dites donc pour l'instruction de vos électeurs qu'en 1902 vous avez alloué moins de temps que M. Scott, entre la dissolution et la nomination. Quand le peuple saura la chose, vous pourrez accuser l'honorable Scott.

ce nous avons décidé de soumettre ces cas à Ottawa et nous avons réussi à nous assurer de la part du parlement une aide suffisante pour assurer la construction dans un certain nombre de cas. Des négociations se poursuivent encore avec les autorités d'Ottawa relativement à d'autres lignes, comprenant des embranchements projetés du G.T.R., du C.P.R., et des embranchements au midi du Canadian Northern. Je suis autorisé à engager le gouvernement dans une politique d'extension rapide des embranchements de chemins de fer dans les régions de la province où ces extentions sont requises pour assurer la continuation du développement et du progrès.

Il y a trois ans, vous avez accepté ma promesse de conduire les affaires de cette province de façon à maintenir la paix et le progrès dans toute la province. J'ai fait tous mes efforts pour remplir cette promesse. La paix règne. Le progrès a été marqué. Si la ligne d'action que vous avez approuvée en 1905 et qui a été suivie par le gouvernement depuis lors continue de rencontrer votre approbation et si vous le signifiez en élisant des députés qui appuient la politique et le programme que j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement, vous pouvez être assuré de la continuation calculée pour produire une amélioration constante et rapide des conditions dans lesquelles vit et travaille notre population.

La politique que je vous demande d'appuyer est une politique d'énergie, d'activité et de progrès.

WALTER SCOTT.

MORINVILLE.

On annonce, pour les premiers jours de septembre, le mariage de M. Omer St-Germain, avocat, avec Melle Alice Renault, de St-Albert.

RESULTAT DE LA NOMINATION DU 6 AOUT DERNIER.

Voici les noms des différents candidats aux élections de la Saskatchewan.

Arm River — Geo. A. Scott, libéral; B. J. Bott, conservateur.

Battleford — H. Dewar, conservateur.

Canora — W. Johnson, Conservateur.

Cannington— J. D. Stewart, libéral; Peter McLellan, conservateur.

Duck Lake — Hon. A. Turgeon, libéral.

Estevan —Georges Bell, libéral; H. Yardley, conservateur.

Francis — J. J. Stevenson, libéral; Dr. Mahan, conservateur.

Hanley — Dr James McNeil, libéral; P. H. Henrickson, Conservateur.

Humbolt—Dr Neely, libéral.

Kinistino—G. H. Johnson, conservateur.

Lloydminster — W. H. Mills, conservateur.

Last Mountain— D. J. Wylie, conservateur.

Maple Creek— W. R. Abbott, libéral; T. A. Anderson, conservateur.

Moose Jaw Country —Harry Dorrell, conservateur.

Moose Jaw City — J. R. Green, libéral; H. Wellington, conservateur.

Milestone — A. F. Whitmore, conservateur.

Moose Mountain — Charles Rosborough, libéral; Dr W. Elliot, conservateur.

Moosomin — A. S. Smith, libéral; Dr Ellis, conservateur.

North Battleford —A. E. Craig, conservateur.

North Qu'Appelle— Hon. W. R. Motherwell, libéral; J. A. McDonald, conservateur.

Prince Albert County —S. J. Donaldson, conservateur.

Prince Albert City—Hon. A. Turgeon, libéral; J. E. Bradshaw, conservateur.

Pelly — R. S. Dundas, conservateur.

Pipestone — A. B. Gillies, conservateur.



L'HONORABLE J. A. CALDER
Ministre de l'Education.

Pheasant Hills —H. W. Lindsay, libéral; H. W. Willway, conservateur; J. E. Paynter, indépendant.

Regina City —J. F. Bole, libéral; H. W. Laird, conservateur.

Regina County — F. C. Tait, conservateur.

Rosthern— Gerhard Ens, libéral; Claude P. Evans, conservateur.

Saskatoon County —W. C. Sutherland, Libéral; P. L. Summerfield, conservateur.

Saskatoon City — A. P. McNab libéral; James Wilson, conservateur.

Saltcoats—Thomas McNutt, libéral, A.A. Thompson, conservateur.

Swift Current —Hon. Walter Scott, libéral; W. Oswald Smith, conservateur.

Souris —A. Riddell, conservateur.

South Qu'Appelle — F. W. G. Haultain, conservateur.

Touchwood—Joseph Hollis, conservateur.

Vonda— A. F. Totske, libéral; W. MacKay, conservateur.

Wadena —R. H. Nicholson, conservateur.

Weyburn—Dr Mitchell, libéral; Georges Beischel, conservateur.

Yorkton—Thomas H. Garry, libéral; W. D. Dunlop, conservateur.

Canadiens de la Saskatchewan, faites votre devoir, et votez pour les représentants du gouvernement Scott, qui se présente devant vous avec une administration progressive et parfaite, et laissez dans l'ombre une troupe de hableurs qui n'ont que des espérances, des promesses à offrir à l'électorat.

Oui, votez pour Scott, et vous aurez fait oeuvre de patriotisme, ayant donné votre appui à ceux-là seuls qui feront de votre province une contrée prospère et puissante.

EMPARONS-NOUS DU NORD

Notre colonie canadienne-française de l'Ouest devient de plus en plus populeuse, et notre campagne en faveur d'une forte immigration porte ses fruits.

Encore mardi dernier, le dévoué colonisateur de l'Alberta, le Rév. M. Ouellette, partait pour Winnipeg allant au-devant d'un contingent de Canadiens-français. A son retour, mardi prochain le 11 courant, il partira pour ATHABASKA LANDING.

Il organise une excursion de ce côté et tous les Canadiens-français désireux d'y prendre part n'ont qu'à s'adresser à M. P. E. Lessard, le populaire marchand d'Edmonton, qui sera heureux de leur fournir toutes les informations nécessaires.

Allons au Nord, c'est là que notre race a son royaume, les peuples forts furent tous des hommes du Nord, les pères de la Nouvelle-France étaient des Normands, des hommes du Nord. Oui, le Nord c'est l'avenir. Que de richesses cachées là-bas! Ce n'est pas le pays glacé et inculte, non, c'est la prairie fertile, du Landing au Lac des Esclaves, du Lac des Esclaves à la Rivière de la Paix; c'est le pays du soleil, c'est la contrée idéale, c'est notre domaine à nous, après St-Paul des Métis, le Landing! et montant toujours vers le Nord, la nationalité française de l'Ouest deviendra une puissance dans l'avenir de la Confédération. Allond au Landing! Emparons-nous du Nord!

LE PROGRES DE L'OUEST.

L'honorable M. C. A. Rutherford, premier ministre de la jeune province de l'Alberta, est actuellement à Montréal et loge au Windsor. Rencontré par des journalistes, le ministre de l'Ouest a bien voulu leur accorder une interview sur les espérances qu'il entretient pour sa province ainsi que sur l'état de prospérité dont elle jouit déjà.

L'Homme d'état est peut-être un peu optimiste, mais il affirme qu'avant dix ans, l'Alberta, qui ne compte aujourd'hui que 250,000 âmes, aura une population de plus d'un million; et il ajoute qu'avant bien des années, cette population sera plus nombreuse que celle des provinces de Québec et d'Ontario.

Le gouvernement n'a aucunement l'intention de faire des élections cette année, peu importe le résultat de celles qui auront lieu dans la Saskatchewan, dit-il; il n'y a pas eu de bill de re-



L'HONORABLE A. TURGEON
Procureur-Général

distribution d'adopté à la dernière session du parlement et il n'est pas question d'en présenter avant la fin de ce parlement.

L'achat des lignes du "Bell Telephone" efectuée récemment, met sous le contrôle du gouvernement plus de 2,000 milles de téléphone, et cet achat a été payé avec une avance de fonds faite par les banquiers, bien que l'émission des débentures votées à cet effet n'ait pas encore été faite. M. Rutherford croit que le téléphone paiera son exploitation; autrement le ministère aurait fait là une mauvaise transaction.

L'état financier de la province est des plus encourageants; on n'aura probablement pas à emprunter, pour payer la construction des édifices publics qui coûtent plus d'un million. La province reçoit annuellement du gouvernement fédéral la somme de $1,254,000, et, l'an dernier, la vente des terres des écoles a produit $60,000; elle a retiré $200,000 de sources locales; $60,000 pour les permis de vente des liqueurs; $30,000 de la taxe sur les successions, et $60,000 de la taxe sur les chemins de fer. Les chemins de fer en construction ont obtenu une diminution de taxes pour sept ans.

La récolte de blé sera très bonne dans l'Alberta cette année. D'après lui, il croit que les trois provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba rapporteront plus de $125,000,000 de minots. L'Alberta retirera aussi de fortes sommes de la récolte de l'orge et de l'avoine, cette année.

Le chef du gouvernement est enchanté de la manière dont fonctionne le système scolaire; depuis l'érection de ce territoire en province, 340 nouvelles maisons d'écoles ont été instituées et le budget d'éducation se chiffre cette année à $300,000. Quant à l'éducation supérieure, elle sera sous la direction de M. le Dr A. M. Tory, ancien professeur du McGill qui a été nommé président de l'université qui doit s'ouvrir prochainement à Strathcona."

Du "Canada".

LE FILS DE RIEL EST MORT

Le dernier des enfants de Louis Riel, la grande figure des troubles de 1860 et 1885, est mort hier à Winnipeg.

Le défunt Jean Louis Riel était né au Montana, il y a 36 ans, durant le séjour de son père dans cette contrée après la première rébellion.

Le jeune Riel était très instruit et occupait un poste importan comme ingénieur civil, sur le Grand Tronc Pacifique. Il y a quelques mois, il épousait, à Québec, Melle Laura Cazeau, et demeurait avec sa jeune femme à Winnipeg.

Monsieur René Lemarchand, d'Edmonton, ainsi que MM. P. Coqueret et R. P. Fertray, de Paris, France, sont partis mercredi matin pour les Montagnes Rocheuses.

Reverie sur la Terrasse

Lentement, le soir a bruni l'horizon. Les dernières lueurs du jour mourant, illuminent les contours de quelques nuages. La nature est calme; en bas, les rives majestueuses de la Saskatchewan laissent voir dans l'ombre leurs larges taches jaunes, échancrures faites au sol, par les flots verts qui lèchent sans cesse, la base de leur promontoire.

Edmonton, la belle, encore palpitante d'une journée de labeur, laisse monter dans l'atmosphère, le bruit, la fumée, la vapeur de ses usines.

Ses bâtisses que la nuit commence à envahir apparaissent comme les fantômes géants du progrès contemplant leur oeuvre bienfaisante. Les nombreux clochers au blanches toitures, reflètent les premiers rayons de la lune qui monte échancrée au-dessus des bosquets.

Couché pensif dans l'herbe de la terrasse, je contemple toutes ces beautés. Là-bas, la locomotive fait entendre le cri strident de son sifflet. L'oeil de feu du monstre s'avance rapide et s'engouffre avec fracas dans le pont qui enlace les rives, le bruit du train qui passe repercuté par les échos du rivage se perd dans le lointain, la fumée de l'engin incendié par de rouges lueurs, plane comme un voile sanglant et se perd peu à peu dans les nuages. Quel spctacle...

. . . .

Près de moi un Indien l'oeil perdu dans le passé, regarde bien triste. A perte de vue se déroule l'ancien domaine de sa race. Quelle transformation. A l'endroit où jadis ses aïeux dressaient en liberté la modeste tente de peau de caribou, s'élève maintenant une grande bâtisse rouge, c'est le magasin du visage pâle dans laquelle il renferme le blé doré.

Que sont devenus les temps où le buffle et l'orignal passaient nombreux dans l'herbe jusqu'au ventre! Cette rivière limpide, ne porte plus l'esquif léger, qui volait sur ses flots, poussé par le bras solide du sauvage. Oh! tout est perdu, la civilisation a chassé les derniers enfants de sa tribu, et seul appuyé pensif sur un mur de ciment, l'enfant de la nature regarde l'auto qui passe, la locomotive qui roule au-dessus des abîmes et son coeur se serre à la pensée des ancêtres qui dorment dans la plaine...

. . . .

Dix ans ont suffi pour opérer ce prodige! Deux villes s'élèvent puissantes sur les rivages de la Saskatchewan, et dans la paix du soir, contemplant ces milles feux qui illuminent l'horizon ;le poète pensif, regarde dans l'avenir. Bientôt tout un peuple vivra libre et content dans ces prairies fertiles et le dernier Indien pleurera la mort de sa race qui disparaît lentement, comme la fumée rouge de la locomotive, qui là-bas, lèche en passant le sommet des buissons.

MEPHISTO.
Edmonton, 5 août, 1908.

"LES BOULINARD" A MORINVILLE.

La séance donnée par les jeunes acteurs d'Edmonton, dimanche dernier, au profit du nouveau temple, a été un succès.

La vieille construction de l'ancienne église était bondée de citoyens anxieux de voir la spirituelle comédie des "Boulinard". Les acteurs ont tous remplis leurs rôles avec la même habilité que le 24 de juin dernier à Edmonton. et comme toujours d'ailleurs, M. Emile Tessier, dans son rôle de "Monsieur Boulinard", a été le favori de l'auditoire.

Après la séance, à l'aimable invitation de M le Curé, les acteurs se réunirent au presbytère où un réveillon fut servi. L'hospitalité du Rév. M. Ethier a été magnifique, table garnie de friandises excellentes, libations discrètes, de bon vin et de bière, tout a contribué à l'amusement et au bon entrain des invités.

Les Révérends Messieurs le Curé Normandeau, de St-Emile, et J. Rocque, professeur du Séminaire de St-Albert, ainsi que M. Jos. Déchesne, d'Edmonton, se trouvaient avec les acteurs. A minuit, tous se séparèrent après avoir passé une heure vraiment inoubliable durant laquelle la verve gauloise et l'esprit français ne cessèrent de régner. Nos remerciements au nom des acteurs à M. le curé Ethier de sa généreuse et charmante hospitalité, ainsi qu'aux citoyens de Morinville qui ont par leur présence contribué au beau succès de la soirée.

.MORINVILLE.

La soirée de dimanche dernier a été une des belles fêtes de Morinville. Toute notre population était rendue pour admirer nos jeunes et charmants acteurs d'Edmonton.

Le succès le plus complet a couronné la soirée, et nous remercions les acteurs de leur dévouement à la cause de notre église, ainsi que l'assistance pour son encouragement, en venant si nombreuse à la représentation.

Le Rév. M. Normandeau, curé de St-Emile, et l'abbé T. Rocque, du Séminaire de St-Albert, étaient les hôtes de M. Ethier et assistèrent à la soirée.

Lundi dernier, M. Henri Nobert, conduisait à l'autel Melle M. Elmigine Tellier.

La bénédiction nuptiale a été donnée, et la messe chantée par Monsieur le curé. L'église était magnifiquement décorée pour la circonstance, fleurs, lumières, etc.

M. Joseph Boisvert servait de père au marié. La noce s'est faite chez Monsieur D. Tellier, père de la mariée. Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'heureux couple.

C'est avec plaisir que nous voyons arriver au milieu de nous chaque semaine plusieurs de nos compatriotes de la province de Québec ou des Etats-Unis .Tous se déclarent enchantés du pays et songent à s'y fixer définitivement. Bienvenue à tous ces courageux et braves colons.

Il y a encore de la place pour plusieurs sur des fermes pouvant être achetées à des conditions très faciles.

Nous remercions cordialement le gouvernement de l'Alberta qui a acquiessé à nos demandes réitérées et nommé Monsieur J. A. Paquin, juge de paix.

LISEZ M. HAULTAIN!

Criez à l'abus! criez à l'injustice! mais n'oubliez pas de lire la lettre de l'Honorable Scott aux élccteurs de Swift Current, dont voici un passage qui vous servira de renseignements: La raison constitutionnelle de la dissolution actuelle est absolument indiscutable, sinon impérieuse. Cette raison c'est l'acte de Re-distribution. Un acte a été voté à l'unanimité, divisant la province en quarante et une circonscriptions électorales au lieu de vingt-cinq." Qu'avez-vous maintenant à accuser le ministère Scott d'avoir ordonné des élections?

Nous félicitons M. Paquin de sa nomination et c'est avec dignité qu'il remplira cette charge.

Dimanche dernier, dans l'après-midi, la joute de base-ball a été très intéressante. Le club "Carillon", d'Edmonton, se mesurait contre les "Morinville". Après une lutte acharnée, les Carillon obtinrent la victoire. Voici le score:

Carillon	4
M. D. S.	2

Après leur première défaite, les "Morinville", toujours courageux, entreprirent une nouvelle joute avec le club de St-Albert. Ils furent encore battus de 5. Voici le résultat:

St-Albert	12
Morinville "M.D.S."	7

Nos joueurs combattirent vaillamment, mais ne purent remporter aucune victoire. C'est peut-être un peu de leur faute.

Nous avons un club de première classe, mais le manque d'organisation est la seule cause de ses défaites. Que nos joueurs s'entendent et se soutiennent, et le club de Morinville pourra faire face en tout temps aux vainqueurs d'un jour.

M. Hétu, propriétaire de l'Hôtel Morinville, et M. Thibault, le populaire gérant de l'établissement, méritent des félicitations pour le cordial et bienveillant acceuil fait aux gens d'Edmonton dimanche dernier.

Melle Alma Guertin est partie lundi dernier pour une promenade de quelques jours à Edmonton.

M. A. Thibault, M. le Dr P. Quesnel, M. J. S. Déprés, et M. C. Cadrin, partiront bientôt pour un voyage de quelques mois aux montagnes Rocheuses. Nous souhaitons à nos populaires amis un bon voyage, et un heureux retour.

Jules des TREMBLES.

HOWELL, Sask.

Les récoltes sont superbes dans notre région et beaucoup plus avancées que l'an dernier.

M. Dénis, propriétaire de la plus puissante machine à battre, du comté, assure que cette année les battages commenceront cinq semaines plus tôt que l'an passé. Tous ses hommes sont engagés, et la saison du battage sera longue et bonne. Tous nos élévateurs seront remplis malgré la construction d'une nouvelle bâtisse.

Un commencement d'incendie, causé par la foudre, s'est déclarée la semaine dernière chez M. Naour. Le tonnerre a tombé sur un tas de planches. L'un des frères de M. Naour, occupé à scier du bois près de la pile, au moment de l'orage, quitta son travail cinq minutes avant que la foudre ne tombât, étant obligé d'aller réparer la scie qui venait de se briser. Il a été heureux de partir en temps, car la foudre aurait certainement fait une victime de plus.

Lundi dernier, les libéraux du township 37, rang 1, se réunissaient pour former un club politique. Plusieurs citoyens éminents de Vonda rehaussaient par leur présence l'assemblée.

Le nouveau club a été baptisé du nom de "Club Gauthier". Voici le résultat des élections:

Président, M. J. Chevalier; vice-président, M. Kelsay; secrétaire-trésorier, M. Racicot.

Nul doute, que notre club, sous l'énergique impulsion de ses directeurs ne joue bientôt un rôle important dans les luttes politiques du comté. Nos filicitations sincères aux libéraux du township 37 et longue vie au nouveau club.

L'AGRICULTURE AU CANADA.

Le rapport du comité permanent des Communes pour l'agriculture et la colonisation, présenté à la Chambre, contient un résumé succinct et précis des faits qu'on lui a référés pendant la session, au sujet de l'agriculture pratique dans l'est du Canada, et sur les superficies de terres cultivables dans le grand Ouest Canadien. La plupart de ces faits intéressants n'ont pas été publiés par les journaux. M. C. E. Young, surintendant des terres de chemin de fer pour le ministère de l'intérieur, qui a passé vingt années de sa vie dans l'Ouest du Canada, rapporte dans ce document, que la récolte de blé est abondante à Fort Simpson, à 900 milles au nord de la frontière internationale et à 500 milles au nord d'Edmonton. M. Thompson, député du Yukon, a exhibé au comité un échantillon d'avoine blanche germée sur une ferme, au 63e degré de latitude nord. Cet échantillon a subi l'analyse et a prouvé peser 46 livres au minot; c'est une avoine de tout à fait première qualité. Le comité a aussi fait une étude approfondie de la cluture du tabac dans tout le Canada. Les experts ont déclaré que la feuille canadienne valait celle de n'importe qu'elle partie des Etats-Unis et etait excellente pour des fins de manufacture. Il s'est manufacturé au Canada quatre millions de livres de tabac canadien durant l'année, et la consommation de tabac importé au Canada, s'élève pour l'année à 15 ou 20 millions de livres. Les experts déclarent que ce dernier total pourrait être produit au Canada même, avec un surplus très considérable pour l'expédition.

Quant à l'industrie laitière, le rapport, tout en constatant une diminution de près de $7,000,000 dans l'exportation, comparaison faite avec l'année 1903, déclare que la consommation locale, au Canada, est de plusieurs millions de dollars en plus de la diminution dans l'exportation. La production totale des produits de l'industrie laitière au Canada est évaluée à près de $100,000,000.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta

CHRONIQUE.

—Vous écrivez? ... Pardon!... Je me retourne, prestement, les mains tendues, l'index et le majeur droits couleur Benito Sylvain, pour entraver le mouvement de retraite de l'aimable visiteuse.

Après une seconde d'hésitation, le petit gant blanc consent à serrer mes doigts tachés d'encre. (Comment faites-vous pour vous servir d'un porte plume sans assister à la transformation de la couleur de votre épiderme?)

—Bien sûr, je ne vous dérange pas?

Sur une nouvelle assurance, plus affirmative encore, ma visiteuse prend un siège, et nous causons.

Nous causons... pendant que le petit gant blanc se met machinalement à réparer le désordre de ma table à écrire. (Vous pouvez écrire sans éparpiller autour de vous les feuillets et les enveloppes?) Ici, les lettres cachetées, prêtes à partir demain; là, les pages noircies, numérotées, et celles où une plume irrévérencieuse a croqué, de mémoire, certains profils peu ressemblants d'ailleurs.

Et je m'amuse à voir trottiner dans mes paperasses cette soigneuse et mignonne souris blanche.

—Vous avez cueilli beaucoup de fraises, cette année?

(De fil en aiguille où la conversation peut-elle aboutir!)

—Mais, autant que l'an dernier.

—Ce qui veut dire combien de gallons?

Les yeux clairs, deux brins de myosotis entre une double rangée de cils blonds et soyeux, se lèvent interrogateurs. Qui pourrait mentir à ces yeux-là?

Je baisse la tête: c'est tout un aveu.

—Oh! si vous saviez de quel plaisir vous vous privez!...

—Je sais! Les maringoins qui vous dévorent, où l'étouffement sous le moustiquaire! le "coups de soleil" sur les mains, les rosiers sauvages qui vous dardent de leurs épines plus acérées qu'une aiguille, sans compter les courbatures qui vous font marcher comme un vieillard!

—Vous n'aimez pas ces fruits délicieux? Quelle protestation! Je vous en laisse supposer la véhémence!

Mon amie secoue la tête, sans répondre. Au bout d'un instant de silence, éprouvant le besoin de remonter dans cette estime qui m'est chère.

—Venez jeter un coup d'oeil sur mon jardin?

Nous allons par le sentier étroit, dans les hautes fleurs sauvages, parmi les quenouilles d'un mauve rouge, et celles plus courtes qu'on dirait chargées d'un fil d'or. Le soleil, nous éclabousse, de sa lumière ardente, miroite sur la glace ternie du petit étang; on a de folles envies de croire au bonheur, pour un peu, grâce à ce soleil fou, je comparerais le court trajet de la maison au jardin à quelque promenade paradisiaque!

Vers le regard bleu je cherche un enthousiasme, frère du mien.

Quelle déception que ce visage joli, fermé! Pourquoi si rarement trouvons-nous une âme vibrant avec la nôtre?

—Vous songez encore à mes fraises... plutôt, à celles que je ne cueille pas?...

—Je songe...

La belle chronique que je ferais si je pouvais vous répéter les choses bonnes et justes aux-quelles songeait mon amie dans le petit sentier qui mène au jardin!

Il était question de saine fatigue, de confitures, de chaudron de cuivre, de belles tartines, du plaisir des autres; et tout cela à propos de fraises, ces petites gouttes de sang qu'on trouve cachées sous les herbes, tout près de la terre brune!

Je vous donne la conclusion:

A l'effort personnel nous substituons sans scrupule, l'effort d'autrui, s'il doit nous éviter la moindre somme de travail ou d'ennui; et, nous jouissons du fruit de son labeur, l'âme quiète, parce que l'égoïsme est le fonds même, hélas! de notre pauvre nature.

Développez ce thème, pour votre plus grand profit moral — en admettant même que vous n'attendiez pas d'une complaisance la satisfaction de votre gourmandise!

MAGALI.

PETIT COURRIER

GISELINE. — Votre carte m'est arrivée, alors que la lettre était déjà partie.

J'espère que votre voyage s'est effectué sans incidents désagréables. Est-ce la première fois que vous visitez l'Ouest?

Si vous en avez le loisir, dans la paix du petit couvent qu'habite votre dévouée religieuse, faites-moi le récit de vos impressions sur notre pays, — et donnez-moi la permission de le publier au Coin.

vous en jouirez dans la plénitude de cette intelligence et de ce coeur mis à la torture depuis tant d'années!

Je vais transmettre à mon amie, votre appréciation, elle sera un adoucissement à une cruelle épreuve. Je vous remercie de songer à moi dans votre solitude; vos prières, chère souffrante, doivent être écoutées, et j'attends tout le bien qu'elles me vaudront.

Vous ne vous êtes pas trompée sur notre commun pays d'origine. N'est-ce pas, vous qui le connaissez par ce grand écrivain, que j'ai de bonnes raisons de l'affectionner beaucoup?

Au revoir, mon amie, et merci de me croire sincèrement à vous.

MME A. J. — Mon merci le meilleur, pour votre "bravo" qui m'est allé au coeur.

FRANCAIS. — Les exigences de la mise en page, les difficultés de communications, me font vous remercier en retard pour votre sympathique encouragement, croyez, néanmoins, qu'il m'a profondément touché.

ANGELINA. — Vous avez fait preuve d'une susceptibilité dont vous pourriez vous répentir, si réellement vous éprouvez de l'affection pour cette personne.

Puisque vous me demandez conseil, voici ma réponse: ne laissez pas vieillir ce malentendu; allez, très franche, au-devant d'une explication, reconnaissez vos torts, —vous en avez— et promettez-vous d'agir avec moins de légèreté, une autre fois.

Je sais, je sais, on est parfois très très bonne et il semble qu'on s'acharne à vouloir paraître le contraire de soi, — heureusement qu'on escompte la perspicacité de ses amis pour découvrir la vérité! O femme quel abîme insondable est ta cervelle!!...

Quel dommage! Je me sentais toute disposée à vous aimer beaucoup! Vous reviendrez sur cette promesse.

BORDS DU ST-LAURENT.—Merci de la ravissante carte. Les derniers lampiens de la fête seront depuis longtemps éteints quand ses lignes vous parviendront. Avez-vous retiré tout le plaisir que vous en attendiez?

JEANNETON. — Vous avez très bien fait de me rappeler ma promesse; j'écris aujourd'hui même.

Vaillante Jeannette, qui supporte aussi crânement cette chaleur tropicale! l'exemple de votre aînée ne raffermit-il pas votre courage?

Je transmets à l'auteur, vos félicitations pour la jolie nouvelle intitulée: "La Parjure". La commission m'est douce à remplir, je vous remercie de m'en charger.

ETIENNE M. —Un fâcheux contretemps m'a empêchée d'assister à cette fête. J'espère vous donnr d'ici quelques jours les renseignements que vous désirez.

Je vous remercie de compatir à ma solitude, solitude pour laquelle j'ai fini par me prendre d'affection, et vers laquelle convergent trop de bienveillantes sympathies pour qu'elle m'apparaisse aussi absolue que vous le croyez.

Merci pour vos encouragements.

MAGALI.

Suis-je trop indiscrète?

A votre affectueuse sympathie, je réponds de toute mon âme.

JEUNE CHEF DE FAMILLE —Combien j'ai eu de raisons de compter sur cette largeur d'idée, et de suivre mon inspiration! Merci de tout ce que vous me dites de bon pour "Elle".

Vous avez lu entre les lignes; était-ce si difficile?

Le mot à la hâte fut le bienvenu; j'attends maintenant la lettre promise.

GRILLON DU FOYER.—Très joli, le pseudo: il fait rêver d'une aimable petite ménagère, près de qui il doit être bon de couler sa vie.

Nous aussi nous sommes accablés par la chaleur; la journée peut être le pendant de celle dont vous m'avez consacré quelques minutes. Je sais où l'on serait si bien au frais... Seulement le coin ombreux est fatal aux résolutions laborieuses, et il y aurait danger, aujourd'hui, à rechercher les occasions!

Aussi souvent que vous voudrez, Grillon, venez m'entretenir de votre vie paisible que tant, et tant, envieraient avec ses jouissances simples.

MARGUERITE DES B. — Je l'ai toujours espérée cette éclaircie dans votre ciel chargé d'affreuses peines; si légère qu'elle soit, elle vous est un gage, qu'un jour viendra où justice vous sera rendue. Et

A L'ETE.

Bel été, mûrisseur de fruits délicieux,
Qui sur l'or des rayons brûlants, descend des cieux,
Jaunir les jeunes blés du monde,
Sois propice aux moissons qui fré-missent au loin,
Et que ton vent chargé d'une odeur de sainfoin
Leur porte et leur partage l'onde.

Aux troupeaux somnolents qui ruminent, couchés
A la lisière d'ombre où des arbres penchés
Adoucissent l'heure accablante,
Ménage l'herbe tendre et fais qu'à l'abreuvoir
Abonde l'eau luisante où se mirele soir
La grande lune bleue et lente.

Dispense également ta chaleur aux champs blonds;
Que la gerbe fourmille au gré des bras féconds,
Nus sous l'ardent soleil qui brûle;
Que tous les paysans qui travaillent hâlés
S'en retournent joyeux, au repos appelés.
Chantant clair dans le crépuscule.

Eté sois bon surtout aux hommes. Garde-leur,
Pour que leur sang sois jeune et bouillant, ta chaleur:
Epargne-leur surtout tes folles fièvres,
Afin qu'ils n'aillent pas, pleurant leurs vains efforts,
Irrésistiblement se brûler âme et corps,
Aux feux mortels des belles lèvres!

ALBERT LOZEAU.

La Quebecoise.

LA québecoise descend en ligne droite des pionnières formées par les urselines et dont Mme de la Peltrie disait, il y aura bientôt trois siècles, qu'elles seraient un jour le rempart moral du pays." Urseline et québecoise des débuts... "Nous devons, dit Sulte, à cette heureuse rencontre une partie de notre caractère national. Les hommes, livrés aux durs travaux des champs, appelés à la guerre, embauchés par la traite (commerce de fourrures), oubliaient ces traditions de la famille française où la politesse, la douceur, l'urbanité, le bon langage, les manières aimables dominent. De civilisés, nous allions devenir des demi-barbares, retourner à la rudesse des Gaulois, sans peut-être conserver la joyeuse humeur de ces grands ancêtres. Mais non! les urselines étaient au milieu de nous, et elles inspiraient à nos filles ces admirables vertus de la famille chrétienne et française qui nous ont empêché d'être emportés à la lame par les événements de la politique, de la guerre... Le langage même était placé sous la sauvegarde des femmes; car, plus instruites que nous, elles maintenaient dans la famille l'accent, le vocabulaire, la grâce, "le ton de bonne compagnie" que le défricheur, le coureur des bois et le canotier devaient mettre en oubli si souvent."

Telle fut dès l'aurore de notre existence, la mission de la québecoise; et les historiens et les voyageurs sont venus, tout à tour, attester qu'elle n'avait pas failli à cette mission à la fois religieuse, nationale, familiale et mondaine. A une époque (1710) où les hommes de la colonie canadienne ne songent qu'au commerce et aux combats, le Père Charlevoix ouvre une parenthèse pour parler de la "beauté générale du sang, de la taille avantageuse de la Québecoise". Il vante le charme infini de la société de Québec, l'esprit, la gaieté qui règnent dans ces cercles où chacun fait de son mieux pour que le temps passe agréablement, " tout cet agrément s'appuyant du reste sur un font de solides vertus."

Quarante ans plus tard, Montcalm rend de pareils hommages aux charmes et aux vertus de la québecoise. Puis je saute près d'un siècle et demi et je lis dans les notes de voyage de Mme Bentzon:

"Le botaniste suédois Kalm, venu ensuite, signale le triste sort des aimables Montréalaises qui s'établissent moins vite que les Québecoises, parce que les Français qu'amènent chaque bateau ont le coeur pris au passage et se marient avant d'atteindre Montréal. J'imagine que le coeur des voyageurs d'aujourd'hui risquerait de se prendre encore s'il voyaient, comme je les ai vues, toutes les belles demoiselles de Québec réunies en grand nombre pour figurer dans la fête donnée au profit de je ne sais quelle milice: une "parada", la nommait-on. Fraîches et gracieuses, sous d'élégants costumes de fantaisie, elles dansèrent à ravir des pas de

Suite à la page 6.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communisation au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 6 AOUT, 1908.

Les Elections dans la Saskatchewan.

L'Hon. Monsieur Haultain, chef de l'opposition dans la législature de la Saskatchewan réchauffe son vieux programme politique de 1905, et l'offre de nouveau aux électeurs de la province.

Le dégoût avec lequel ce programme fut accepté aux premières élections générales de cette province, ne semble pas avoir déconcerté le grand chef des champions des droits provinciaux.

Ce qui nous étonne, et nous attriste le plus, C'est de voir Monsieur Haultain condamner de nouveau le bill d'autonomie des provinces à cause de la clause concernant les écoles.

Comment s'expliquer cet entêtement et cet acharnement à soulever les préjugés de races et de religion, chez nos populations qui ne demandent qu'à vivre en paix?

Pourtant, le bill d'autonomie assure tout simplement aux nouvelles provinces, le système d'écoles tel qu'il avait été établi par Monsieur Haultain lui-même.

C'est aussi lui qui, en 1905 déclarait publiquement que notre système d'écoles dans les Territoires était le meilleur au Canada, et que même s'il était Dictateur dans son pays, il ne le changerait pas d'un iota.

Alors, pourquoi Monsieur Haultain attaque-t-il le bill d'autonomie sur ce point, puisque ce bill nous conserve entièrement le système scolaire, que lui-même, il a un jour reconnu si parfait?

Ce grand agitateur public se plaint que le bill d'autonomie ait enlevé aux provinces le privilège de légiférer, à leur bon vouloir, en matières d'éducation.

Est-ce que par hasard, ce même Monsieur Haultain qui, à plusieurs reprises différentes, ne s'est pas gêné de sacrifier les minorités qu'il avait à gouverner, rêverait de recommencer ses injustices?

Nous le soupçonnons sans effort, capable d'une telle canaillerie!!

C'est pourquoi tous les citoyens honnêtes et généreux du pays se réjouissent aujourd'hui que la question des écoles ait été règlée par le bill d'autonomie.

L'expérience que nous avons faite, durant les trois dernières années, de l'application du bill d'autonomie, donne droit à toutes les classes de la population, à quelque religion, à quelqu'origine, elles appartiennent, d'espérer de vivre en paix, et de marcher à grand pas vers le progrès.

Quant à nos compatriotes de la Saskatchewan, la ligne de conduite qu'ils ont à suivre dans la présente élection, leur est toute tracée.

N'y aurait-il que la position prise par l'Hon. Monsieur Haultain sur la question des écoles, cela suffirait pour que les Canadiens d'origine française appuient les candidats du gouvernement Scott.

L'Hon. Premier Ministre de la province de la Saskatchewan nous a déjà donné des marques de sa sympathie et de sa loyauté.

Il a appelé aux conseils des ministres, un de nos compatriotes, l'Hon. A. Turgeon, qui est aujourd'hui un de ses collègues les plus estimés.

L'Hon. Monsieur Calder, ministre de l'éducation, semble anxieux de traiter les minorités avec justice et générosité.

Nous serions bien imprudents et bien ingrats d'abandonner le certain pour l'incertain.

Exerçons toute notre influence, pour maintenir au pouvoir le gouvernement Scott, qui, a sagement administré les affaires publiques, et qui, en toutes occasions, nous a traité avec justice et générosité.

M. Haultain et le Chemin de Fer de la Baie d'Hudson.

L'article le plus extraordinaire du programme politique de Monsieur Haultain est certainement celui par lequel il s'engage à refuser l'aide du gouvenement fédéral, pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, reconnaissant l'opportunité de donner un débouché aux produits de l'Ouest par la Baie d'Hudson, mais reconnaissant aussi que cette entreprise est une entreprise nationale, a compris qu'il lui appartenait d'exécuter ce grand projet.

A la dernière session, un octroi de $100,000 fût voté pour compléter, durant l'été, les explorations nécessaires avant de commencer les travaux de construction.

La construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est maintenant un fait assuré, et le Canada tout entier portera à sa charge tous les frais de cet entreprise nationale.

L'Hon. M. Haultain s'objecte à cette méthode de construire cette nouvelle voie de transports.

Il veut faire croire aux électeurs de la Saskatchewan qu'ils devraient refuser cette assistance du gouvernement fédéral, et que les trois provinces de l'Ouest devraient seules grever leur budget, pour la réalisation de ce grand projet.

Vraiment, c'est à ne pas en croire nos oreilles, quand on entend des balivernes semblables.

Si Monsieur Haultain arrivait jamais au pouvoir, le Procureur-Général de son gouvernement fera bien de lui donner un conseil judiciaire.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson construit par les provinces de l'Ouest seules, grèverait le trésor provincial de dix à quinze millions, pour chacune des trois provinces.

L'administration, ou si non le contrôle d'une administration privée, entraînerait la formation d'une commission spéciale, et onéreuse.

Le gouvernement fédéral a déjà sa commission des chemins de fer, qui ajoutera ce contrôle aux autres sans qu'il en coûte plus spécialement aux Provinces de l'Ouest qu'aux autres.

Du reste, nous croyons que le contrôle des voies de transports doit partir de la même source, pour tout le pays, et que le pouvoir fédéral est tout désigné pour l'exercer.

En plus, nous nous demandons pourquoi nous permetterions à M. Haultain de nous écraser d'une dette de $30,000,000. Quand tout le Canada comprenant son devoir, s'offre à nous assister pour rouvrir cette nouvelle voie de communication aux marchés européens.

Non, vraiment, ce brave Monsieur Haultain, en cherche d'un programme politique, a dû être victime d'hallucinations, qu'il a eu l'imprudence de servir toutes chaudes aux électeurs de sa province.

Le chef de l'opposition semble avoir oublié que nous avons dans nos provinces de l'Ouest une population éclairée, et à portée d'établir les différences.

Nous demandons à nos compatriotes de bien réfléchir, et de se rendre compte de toute l'absurdité de la proposition offerte par le chef de l'opposition, l'Hon. Monsieur Haultain.

L'Administration du Domaine Public

et M. Haultain.

Le chef de l'opposition, dans la Saskatchewan, tient rancune au gouvernement Laurier qui s'est réservé l'administration du domaine public.

M. Haultain déclare que s'il arrive au pouvoir qu'il se fera restituer par le gouvernement canadien les terres volées à sa province.

D'abord le gouvernement canadien n'a jamais volé de terres à la province de la Saskatchewan, puisque ces terres n'ont jamais appartenues à la province, mais qu'elles ont été achetées à la compagnie de la Baie d'Hudson, par le Canada.

Ensuite, M. Haultain s'engagerait-il le plus solennellement possible à faire remettre l'administration des terres à le province, qu'il n'y réussirait probablement pas.

Le bill d'autonomie a été accepté en 1905 presqu'unanimement par les populations des nouvelles provinces. Ce bill est devenu partie intégrante de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et Monsieur Haultain devrait savoir qu'un amendement à cet acte exige une justification plus grande qu'une simple protestation politique.

En tous cas, M. Haultain semble jouer de malheur.

Ses meilleurs amis politiques ne partagent pas du tout ses vues, sur ce point.

Son voisin le premier ministre du Manitoba, l'Hon. Monsieur Roblin, un conservateur à tout crin, déclarait, il n'y a pas très longtemps, que lorsque les limites de sa province seront reculées, il ne tient pas à avoir l'administration des terres publiques. Tout ce qu'il demande, et ce sont là ses propres expressions, c'est d'être traité par le gouvernement canadien aussi libéralement que l'a été la Saskatchewan.

Cette assertion du premier ministre du Manitoba va devoir diminuer considérablement l'effet que Monsieur Haultain espérait produire sur les électeurs de la Saskatchewan avec sa réclamation des terres, réclamation tardive et ridicule.

Encore un article du programme de Monsieur Haultain à l'eau et personne n'ira le repêcher en eaux aussi troubles.

L'Honorable Alphonse Turgeon.

La presse de tout le pays, tant libérale que conservatrice, n'a que des louanges à l'adresse de notre vaillant compatriote de Prince Albert, l'Hon. Alphonse Turgeon.

C'est bien d'ailleurs, ce que M. Turgeon mérite. Arrivé au poste important de Procureur-Général de la Saskatchewan, malgré les intrigues de plusieurs aspirants, grâce simplement à sa valeur comme homme public, il a su, par sa conduite, tant au ministère qu'à la Chambre, donner raison à l'Hon. Walter Scott de l'avoir choisi comme son bras droit.

Dans son comté, Prince Albert, M. Turgeon est très populaire, et est admiré et estimé même par ses ennemis politiques.

Parlant de l'Hon. Turgeon, le "Prince Albert Advocate" dit: "Tous sont heureux de louer cet homme pour tout le bien qu'il a fait à sa province, et c'est avec plaisir qu'ils voient grandir son prestige."

D'après le même journal, M. Turgeon est le meilleur représentant que le peuple de la Saskatchewan ait en Chambre.

Malgré la vive lutte que lui fait le parti conservateur dans la présente campagne, le succès de M. Turgeon semble assuré, et ses amis travaillent pour qu'il soit élu par la majorité qu'il mérite d'avoir.

Pour ce qui est de nos lecteurs dans Prince Albert, nous sommes convaincus que tous sauront faire leur devoir et iront, le jour de la votation, déposer leur vote pour un homme dont l'intégrité et le désintéressement est universellement reconnu, un homme qui fait honneur à leur province et sait garder avec un soin jaloux les intérêts de ses électeurs.

Pointes Seches.

Du "Canada".

M. Haultain, le chef du parti des droits provinciaux en Saskatchewan, a nettement qualifié ses candidats de "conservateurs" à une assemblée à Regina: il y a longtemps que nous avions reconnu Jacob sous la tunique d'Esaü.

* * *

Borden s'en vient dans l'Ouest. Préparons-nous à le recevoir!...

* * *

Haultain sera battu, il n'y a place que pour les libéraux dans l'Ouest, ne sont-ils pas d'ailleurs les pères du pays?

* * *

Connaissez-vous Ames, de Montréal, envoyé en éclaireur par Borden?! Sa présence dans la Saskatchewan fera perdre le dépôt de plusieurs candidats conservateurs.

* * *

Le gouvernement Scott n'a pas un sou de dettes. Pour les deux ans et demi qui se sont écoulés, de septembre 1905 à mars 1908 le surplus total s'est élevé à $431,205. Qu'en pensez-vous, M. Haultain? Ces chiffres valent bien vos promesses...

* * *

Le gouvernement Scott a dépensé $4,000,000 dans l'intérêt public, et arrive encore avec un surplus magnifique. Canadiens de la Saskatchewan ,vous savez votre devoir: un ministère qui gouverne de la sorte doit rester à la tête du pays.

MOUSTIQUE.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

du Rév. P. Morice.

BEAUDRY Prudent

Un de ceux qui ont le plus contribué au développement de la ville de Los Angeles, Califournie.

Issu d'une famille de Montréal, il s'établit au mois d'avril 1852 dans cette jeune ville américaine, où il fit le commerce avec succès.

En 1855, il retourna à Montréal et après un voyage en Europe, il y organisa un corps de cavalerie dont il fut le capitaine pendant six ans. Au mois de janvier 1862 il retourna à Los Angeles, et y fut mêlé à des questions de mines qui lui firent perdre une somme considérable. Des transactions ayant pour objet des propriétés immeubles lui réussirent mieux. Il fit alors construire à ses propres frais un aqueduc qui eut pour résultat de décupler la valeur du terrain qu'il avait acheté. Le réservoir que nécessita cette entreprise avait une capacité d'un million de gallons. Il créa en outre un parc public, agrémenté de toutes les commodités modernes.

Aussi les amateurs américains ne tarissent-ils point d'éloges pour son esprit d'entreprise.

En 1871, il fut élu conseiller municipal de Los Angeles; puis, trois ans plus tard, il en devenait le premier magistrat. Se reportant alors au pays natal, il créa, le 26 mai, 1875, une bourse annuelle de cent cinquante piastres pour l'éducation d'un élève pauvre à l'école polytechnique de Montréal, dirigée par les commissaires des écoles catholiques.

BEAULIEU Etienne

Jouissait d'une grande considération dans le Nord, Il servit de guide dans les déserts glacés du Nord-Est. (Barren Grounds) au voageur Warburton Pike, qui dit de lui que malgré tous ses défauts, il était passé maître dans l'art de voyager en canot et en traîneau à chien; prompt dans les moments difficiles, et beaucoup plus courageux que la plupart des métis du Grand Las des Esclaves. C'était en 1886.

Etienne, ou le Roi (King), comme l'appelle Pike, avait alors trois fils, François, José et Paul, "chacun d'eux marié et père d'une si nombreuse famille, que c'est à faire trembler pour l'avenir du grand Lac des Esclaves une fois que la prochaine génération sera grande", remarque plaisamment le voyageur anglais.

Malheureusement, ces enfants nés d'une sauvagesse, ne semblent pas valoir le père.

BEAULIEU, François

Le doyen des métis français au Nord-Ouest Canadien,

Naquit en 1771.

En 1883, il vit arriver le premier blanc du Grand Lac des Esclaves, et en mars 1829, il était déjà si familier avec la géographie du grand Nord, que Sir John Franklin eut recours à ses lumières pour se fixer sur la voie qu'il avait à suivre dans son exploration.

A cet effet, le métis lui traça une carte grossière du cours de la Coppermine et de la côte attenante qui devait être si correcte qu'un Indien, qui entra pendant qu'il était à l'oeuvre, reconnut immédiatement le pays qu'elle représentait.

Beaulieu se trouvait alors au Fort Wedderburne, le poste de la Cie de la Baie d'Hudson, entretenait sur une ile, en face du Fort Chippewayan, établi par la Cie du N.-O. sur le littoral du Lac Athabaska. Beaulieu devint plus tard, le chasseur attitré et un des interprêtes de Sir John pendant le temps que l'explorateur passa au Grand Lac des Ours.

Avant l'arrivée des missionnaires, François était un grand batailleur et le récit de ses prouesses a encore cours parmi ses nombreux descendants. Suivant la mode de ses ancêtres maternels, il avait aussi pris plusieurs femmes, et les Indiens de l'en estimaient que plus grand chef.

A l'arrivée des missionnaires il les reçut avec des transports de joie et fut baptisé par le Rév. P. Taché en 1848, à l'âge d'environ 76 ans. Dès lors il fut au dire de Mgr Taché: "L'enfant soumis de l'homme de la prière" qu'il servait toujours avec empressement et générosité. De son côté, à la date du 9 juillet 1862, Mgr Grandin raconte dans son journal que, n'ayant pu s'arrêter chez lui, le bon vieux, qui était alors âge de 90 ans, alla lui-même le trouver à son campement afin d'y avoir l'occasion de remplir ses devoirs religieux.

Bien plus, malgré son âge avancé, il offrit gratuitement ses services au missionnaire dans le but de l'aider à désabuser des Indiens séduits par le ministre protestant. De même, en dépit de sa propre pénurie, il avait peu auparavent fait don d'un billet de vingt livres à la mission d'Athabaska, et il se montrait toujours prêt à venir en aide au missionnaire. Il était depuis longtemps établi à la Rivière au Sel avec une bande de sauvages Couteaux Jaunes, dont il était le chef, quand il mourut en novembre 1872. Indépendamment des deux langues de ses parents, il parlait le dialecte de ces Indiens et celui des Flancs-de-Chien.

L'HON. SENATEUR ROY.

L'hon. Sénateur Roy, notre distingué représentant à la Chambre haute, est revenu à Edmonton ces jours derniers, après avoir assisté à Québec, aux grandes fêtes du Tricentenaire.

LE COMMERCE DU CANADA

Il se chiffre à $114,870,967 pour les mois d'avril, mai et juin

Le montant total du commerce du Canada pour le premier quart de la présente année fiscale a été de $114,870,967, soit une diminution de $35,269,622 comparativement à la même période de l'an dernier. Les importations ont été de $68,921,107, une diminution de $29,350,005. Le total des exportations a été de $45,949,860, une diminution de $5,944,617.

Durant le mois de juin, la diminution a été de $8,808,771 dans les importations, et de $1,241,639 dans les exportations. Le revenu des douanes pour les trois mois a été de $10,638,298, une diminution de $4,231,968.

Les rapports mensuels montreront probablement une amélioration graduelle assez sensible maintenant que les effets de la crise de l'hiver et du printemps dernier ont à peu près cessé de se faire sentir.



LE PRIX DU BOEUF.

Nous avons eu le plaisir d'avoir une conversation avec M. Stevens, commissaire du Gouvernement pour les fermiers et leurs produits.

Voici en substance ses remarques à propos du prix de la viande:

"Les éleveurs d'animaux de première classe, en vue de la boucherie devront, cette année, obtenir les meilleurs prix pour leur bétail, car d'après les derniers rapports des différents marchés, la viande est très rare. A Chicago, le prix du boeuf est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis plusieurs années.

A Londres, en Angleterre, on tient des assemblées pour protester contre le prix trop élevé de la viande. Il est vrai que pour les trois mois à venir, les prix de la viande seront plus bas que durant les trois mois passés, mais ils ne doivent pas devenir aussi bas qu'ils l'étaient l'an dernier à pareille date. Une autre raison pour laquelle l'éleveur obtienne de meilleurs résultats est que cette année les animaux sont en meilleure condition que l'an passé.

L'hiver dernier a été très doux, la nourriture abondante, le printemps hâtif, et les pâturages très riches; tous ces avantages ont préparé l'engraissement parfait du bétail. Or, puisque la viande est de meilleure qualité cette année et que dans les grands centres du commerce le boeuf se vend très cher, il faut absolument que le fermier et l'éleveur sachent profiter des avantages et par le fait même obtiennent de meilleurs prix.

Bien que les marchés étrangers offrent des prix satisfaisants pour le bétail, il faut se rappeler que seulement les animaux en parfaite condition pour le marché obtiennent ces prix élevés.

A part, le fermier qui n'a que des animaux de deuxième classe; celui qui n'a qu'un petit troupeau même si ce petit nombre est de première qualité, peut très bien souffrir des bas prix.

Le petit nombre des têtes de bétail ne peut séduire le boucher local, et ce boucher n'offre qu'un prix uniforme, minime, pour toutes les bêtes. Il serait donc bon que les différents éleveurs en petit, de la Province s'entendent et puissent en même temps réunir leurs sujets destinés à être vendus, afin de charger à la même date un char ou deux, selon le besoin. Alors l'acheteurs viendra et paiera le même prix élevé à tous.

S'il ne vient pas, le commissaire "Live Stock Commissioner" sera en mesure de trouver pour eux des acheteurs étrangers.

INDUSTRIE LAITIERE.

Contrôle des Vaches.

Après avoir vu l'importance de la sélection des troupeaux, nous passerons à une autre question non moins sérieuse qui consiste à connaître le rendement en lait de chaque vache au moyen de cartes sur lesquelles le cultivateur inscrit chaque jour la quantité de lait donné ainsi que la tenue en gras. De cette manière, le fermier, connaissant les bonnes vaches des mauvaises, pourra faire un choix judicieux des bêtes à conserver pour la reproduction. La satisfaction pour le cultivateur de connaître le rendement de ses vaches sera un encouragement précieux, et par le fait même, il consacrera tout son temps à travailler afin d'obtenir de son troupeau, tous les profits possibles.

En jugeant d'après les résultats obtenus dans d'autres pays par un système judicieux d'élevage et de sélection joint à un bon traitement et une nourriture de première classe, il semble certain de pouvoir augmenter la production du lait d'au moins 2,000 livres par année pour chaque vache.

Cette augmentation ajouterait aux revenus que les cultivateurs canadiens retirent de leur industrie laitière la somme de $30,000,000 et cela sans avoir besoin d'augmenter le nombre de leurs vaches.

Quelle source de richesse se trouve cachée dans un travail pratique et progressif; l'amélioration des races n'exige pas un système coûteux ni compliqué. Il suffit de tenir compte que, au point de vue de la production du lait, on trouve, dans toutes les races, de bonnes et de mauvaises vaches, que parce qu'une vache a une longue généalogie, il ne s'en suit pas que son rendement en lait soit satisfaisant, c'est-à-dire qu'il y a des non-valeurs parmi les vaches de race pure aussi bien que parmi les vaches communes. Il faudra une certaine dose de courage moral pour se débarrasser de la vache de race pure coûteuse après qu'elle aura été démasquée, mais cependant, c'est ce que l'on devrait faire.

Il n'y a qu'une base sure du mérite; c'est le rendement. Ce n'est pas là un argument contre les animaux de race pure, mais un effort pour placer la productivité avant la généalogie.

La généalogie est une question très importante, mais dans l'Alberta, où les animaux de race pure sont encore peu nombreux, les cultivateurs qui s'adonnent à l'Industrie Laitière doivent considérer comme base du succès, la connaissance de leur troupeau, et aussi tenir un compte exact du rendement de chaque vache. Par ce moyen, le fermier sera au courant de ce qu'il possède et ne gardera que les bonnes laitières.

Un autre point important qui mérite l'attention des fermiers est le choix en élevage d'un bon taureau.

Un des plus grands maux dont l'industrie laitière ait eu à souffrir, est le mauvais taureau. Que l'animal soit de race pure, ou qu'il ne soit d'aucune race, le reproducteur est vraiment le chef du troupeau et l'on ne saurait mettre trop de précaution à le choisir dans une famille dont les rendements ont toujours été élevés. On ne saurait établir de comparaison entre les services d'un animal de ce mérite et ceux d'un animal inférieur. Ce serait aussi agir sagement de ne faire servir par ce taureau que les vaches dont le rendement est satisfaisant.

Ce serait un moyen assuré de parvenir en peu de temps à ne posséder que de bonnes laitières.

Donc, cultivateurs, tenez notes du rendement de vos vaches, ayez un bon taureau et vos succès seront rapides et rémunérateurs.

Contre les Mouches et les Moustiques.

M. le docteur Delamare nous indique un nouveau procédé de destruction des mouches.

On fait préparer, chez le pharmacien, la solution suivante:

Formol de commerce ..100 grms.
Eau.............. 100 grms.

On remplit de ce liquide plusieurs assiettes que l'on dispose en plusieurs endroits de la pièce à assainir, sur les tables ou sur le sol.

Vingt-quatre heures après, ces assiettes et la zone environnante sont remplies de mouches et de moustiques empoisonnés.

Ceux qui n'auront pas été tués sur place iront mourir à quelques pieds plus loin, et le sol sera jonché de leurs cadavres.

Cette solution de formol est le véritable tombeau des mouches, et des moustiques. La solution les attire et les tue. Ces désagréables insectes meurent après avoir trempé leur trompe dans le liquide.

La solution devra être changé dans les assiettes tous les deux jours. Elle perd effectivement de son efficacité au bout de deux ou trois jours, et elle n'est pas coûteuse au point de n'être point souvent renouvelée. On a essayé des solutions moins concentrées, ou encore d'autres antiseptiques comme l'huile de schiste. Les résultats ne sont point comparables.

Le moyen que nous signalons est de beaucoup supérieur à ceux qui ont été proposés jusqu'ici, préparations à la glue, tels que papier chimiques, préparations à la glue mouchivores, etc.

M. Delamare opère ainsi dans les hôpitaux. Dans chaque salle d'hôpital, on place, sur la table du milieu, sur le rebord des fenêtre quelques assiettes remplies de formol. A chaque tête de lit, on trouve un crachoir contenant deux cuillerées à bouche de la même solution. Les malades, autrefois torturés par les mouches et les cousins, peuvent maintenant reposer tranquillement.

Cette expérience, facile à tenter, devrait être faite dans toutes les familles.

MARCHE D'EDMONTON.

(Prix des Elévateurs).

— Blé —	
No. 1 Northern	$0.85
No. 2 Northern	81
No. 3 Northern	78
— Orge —	
Pour brasseries	50
FOIN A LA TONNE	
Foin de Marais	$800. à $9.00
Mil	$12.00 à $17.00
Foin nouveau	$8.00 à $9.00
Foin de terre haute	$10 @ 12.
ENGRAIS	
Avoine au minot	35c.
Blé	75c. à 80c.
Son, par 100 livres	$1.25
Gru	$1.25
DIVERS	
Avoine	30c. à 40c. le minot
Patates,	80c. "
Oeufs	22½c. à 25c. doz.
FLEUR (DETAIL)	
Harvest Queen	$3.25
"Five Roses"	$3.60
"Household"	3.50
"Capitol"	3.15
"White Rose"	3.15
Autres marques	$2.50 et 3.00
— Beurre —	
De beurrerie	30c.
— Légumes —	
Choux	5 @ 6c.
Betteaves	4c.
Panais	4c.
Cellery	12½ @ 15c.
Carottes	2c.
Oignons	6c.
Navets à la livre	1 cts.
Persil	10c.
VIANDE PREPAREE	
Vaches	$2.50 @ $3.00
Mouton	14c @ 16c.
Boeuf au quartier	7c. à 7½c.
Porc	8c. à 9c.
Agneau du printemps au quartier	$1. à $2.
VOLAILLE:	
Poulet à la livre	17c.
Poules	14c.
Oies	16c.
Canards	17c.
Dindes	17c. @ 20c.

POUR DOMPTER LES CHEVAUX VICIEUX.

Un journal américain donne un procédé très simple pour ferrer, sans difficulté et sans danger, les chevaux qui ruent.

Il consiste à relier la tête du cheval à sa queue au moyen d'une corde qui, fixée à la queue, vient s'attacher au mors, ce qui permet au cheval ed ne remuer la tête que d'un seul côté.

Il est impossible au cheval, ainsi attaché, de ruer du côté où se trouve la corde.

Lorsque l'animal est ferré d'un côté, la corde est attachée de l'autre, et l'opération se poursuit et se termine aisément.

Le journal ajoute qu'un animal difficile, attaché ainsi plusieurs fois, se laisse ensuite ferrer sans lancer aucune ruade.

La même publication nous assure que, pour maîtriser en une minute, un cheval vicieux qui se cabre et rue, il suffit de lui passer un cordage léger en avant de la mâchoire, juste au-dessus des dents du haut, de le ramener entre les dents et de le fixer en arrière du cou. Un cheval ainsi harnaché ne peut ni se cabrer ni ruer, et quelques séances d'un pareil dressage suffisent à lui faire perdre à jamais ses fâcheuses habitudes.

L'Hon. Walter Scott, Premier Ministre de la Saskatchewan, a finalement reussi, grace a son energie et a sa tenacite, a convaincre le gouvernement canadien sur l'opportunite qui existe de construire immediatement le chemin de fer de la Baie d'Hudson.



Des soumissions cachetées adressées au Ministre dss Postes seront reçues à Ottawa jusqu'au midi le vendredi 8 septembre pour le transport de la poste de Sa Majesté, sur contrat proposé de quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre Lac Ste. Anne et Onoway, à commencer au plaisir du Ministre des Postes.

Des affiches imprimées contenant plus de renseignements pourront être lues et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de Poste de Lac Ste. Anne et Onoway, et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur.
Edmonton, 31 juillet, 1908.

NOTES LOCALES.

Mardi dernier le conseil municipal a voté la somme de $37,00 prix d'un concert devant être donné chaque semaine par la fanfare d'Edmonton. Le premier concert a lieu ce soir sur la terrasse.

Melle Alma Guertin, de Morinville, est en promenade à Edmonton, chez son beau-frère, M. Léo Savard.

La compagnie du téléphone est à poser les téléphones dans la partie nord-est de la ville et plusieurs citoyens font application pour l'avoir chez eux.

Dimanche, le 16 du courant, aura lieu par Sa Grandeur Monseigneur Legal, à l'Eglise de l'Immaculée conception la consécration du nouvel autel. L'autel a été fait par M. Thorpe, d'Edmonton.

La cérémonie sera imposante et nul doute que tous les catholiques de la ville seront présents à la consécration.

M. Lee Brandon, gérant du théâtre Dominion est de retour d'un voyage à Chicago. M. Brandon est revenu avec plusieurs bons acteurs.

Le Dominion est plus populaire que jamais et les acteurs sont de première classe.

M. H. Joly, de Providence, est à Edmonton et se retire a l'Hôtel Richelieu.

Cinq nouveaux magasins sont en construction dans notre ville: quatre dans l'Ouest de la capitale, sur l'Avenue Jasper, le cinquième dans l'Est. Ces bâtisses toutes spacieuses et modernes, augmentent le nombre de nos belles constructions et sont les plus frappantes preuves du progrès prodigieux d'Edmonton.

La tour du nouveau bureau de poste est terminée, il ne reste plus qu'à lui donner sa dernière toilette, ce qui sera fait bientôt.

On creuse la cave du nouveau Palais de Justice. Les travaux sont poussés avec activité. On commence à poser les fondations du magasin McDougall & Secord, à côté de l'Hôtel Windsor. Enfin de tous côtés les maisons sortent de terre et notre ville avec ses 25,000 habitants semble plus que jamais comprendre ses superbes destinées. En avant, Edmonton!

Nous aurons probablement les chars électriques à l'automne, ce qui serait beaucoup à souhaiter et ferait de notre cité la grande métropole du Nord-Ouest Canadien.

M. Louis Fraikin, de Morinville, est parti vendredi dernier pour retourner à Bruxelles, Belgique, accompagné de Melle Vanden Houten, fille de M. Léon Vanden Houten, de Rivière Qui Barre, et va passer une couple d'années dans un couvent.

Madame Perrault, d'Edmonton, a ouvert une maison de pension au coin des rues Première et Elizabeth. Les prix sont avantageux et le patronage des Canadiens-français est sollicité.

Madame Francis Chauvet, l'épouse du sympathique concierge de la Société de l'Amicale Française, est en visite chez ses beaux-parents à St-Emile de Legal, pour trois semaines.

OPERA HOUSE

Harold Nelson et son excellente compagnie, commenceront ce soir leur engagement. La compagnie est ici pour un temps indéfini.

La première pièce à l'affiche est "L'esclave et la Princesse", et samedi après-midi, ainsi que le soir, la troupe jouera "Faisant de la Musique". Prix populaires, 15c., 25c., 35c. et 50c.

LA VILLE DE FERNIE DETRUITE.

Le plus grand incendie enregistré dans les annales du Canada, est la destruction complète de Fernie Colombie-Anglaise, par le feu. 8,000 habitants se trouvent sans foyers et plus de 100 personnes ont perdu la vie dans l'incendie. On suppose la catastrophe être l'oeuvre d'incendiaires et non du feu des forêts, car le feu a pris à trois places différentes dans la ville à la même heure.

La ville de Hosmer est en partie détruite par le feu des forêts. Au passage du Crows Nest, la voie ferrée est brûlée et le trafic interrompu avec la Colombie, les compagnies du C.N.R. et C.P.R. ont éprouvé des pertes énormes et plusieurs ponts dispendieux ont été brûlés.

On évalue les dommages à $10,000,000.

Des trains de secours se dirigent vers Ferney, venant de toutes les parties du Dominion. Les citoyens d'Edmonton sauront se montrer généreux, en envoyant tous leur part de secours aux pauvres sinistrés de la Colombie Anglaise.

WILLEY, LA MERVEILLE HUMAINE.

Welley, le grand hypnotiste français, le meilleur qui soit venu au Canada, a donné deux représentations à l'Opera House.

M. Welley est vraiment une merveille. Il fait la télégraphie sans fil humaine, produite par son extrême sensibilité nerveuse, ce qui lui permet de se mettre en contact avec n'importe qu'elle personne. Son programme comprend aussi la léthargie, la catalepsie et l'insensibilisation des sens, pendant laquelle il peut enfoncer des aiguilles dans la chair du sujet sans que celui-ci souffre.

Il produit l'électricité humaine, fait des expériences de somnambulisme, etc.

M. Welley donnera probablement quelques expériences au "Grand Theatre".

LES BLEUS A ST-ALBERT

Le clan conservateur n'est pas mort, mais guère s'en manque, si l'on en juge par l'assemblée tenue le 3 août dernier à St-Albert. Il y avait 100 personnes, aucun fermier n'avait jugé à propos de se déranger, tous les assistants étaient des citoyens de l'endroit, et la majorité, à ce qu'il paraît, était composée de libéraux.

M. L. J. A. Lambert était président. Il a rempli sa tâche avec dignité.

Les orateurs de la soirée, Messieurs Delavault, McKay et le candidat Hyndman ont sur tous les tons accusé le gouvernement libéral. Inutile de parler de leurs longs discours, depuis 1896, tout le monde sait par coeur les jérémiades de ces pauvres bleus qui tentent mais en vain de se relever.

Un incident beaucoup plus éloquent que tous les discours prononcés termina la réunion. Voici:

M. MacKay proposa trois Hourras pour Hyndman. On répondit, mais assez froidement, c'est alors que notre populaire ami M. Boudreau proposa lui aussi trois hourras pour Sir Wilfrid Laurier. Ses paroles furent accueillies avec enthousiasme et les hourras furent criés par l'assistance avec joie.

Pour une assemblée conservatrice, c'est un succès, et ces pauvres bleus attendent patiemment leur prochaine défaite! On s'habitue à tout d'ailleurs!

EXPOSITION AGRICOLE A ST-ALBERT.

Les directeurs de la Société d'Agriculture de St-Albert se réunissaient la semaine dernière à l'Hôtel Victoria, à Morinville, pour décider où se tiendrait l'exposition cette année. Les directeurs suivants étaient à l'assemblée.

De St-Albert: J. Perron, H. B. Dawson, A. Guilbault. De Morinville: E. Hogan, P. Wallershiem, H. Boissonneault. De Ray: James Kelly, Aug. McDonald, Julien McRoy, Geo. Ryan.

M. Boissonnault, représentant Morinville, offre la somme de $150.00 à la société si l'exposition a lieu à Morinville. La dite somme devant être remise le 19 septembre prochain.

MM. Dawson, Perron et Guilbault, de St-Albert, garantissent aussi à la Société la somme de $150.00 si l'exposition est tenue à St-Albert.

Puis, on passa au vote, afin de savoir à quel endroit se tiendrait l'exposition. Voici le resultat:

St-Albert	11
Morinville	4

Donc, cette année, St-Albert sera le rendez-vous des cultivateurs de la contrée, et nous espérons que nos Canadiens-français du Nord de l'Alberta sauront être au premier rang et conserveront le titre universellement connu, de meilleurs cultivateurs du continent américain.

BAZAR DE NOEL.

"Christmas Church Fair"

Les Dames Catholiques de l'Eglise St-Joachim ont décidé d'organiser un bazar au profit de leur église vers la fin de Novembre. Voici le nom des membres du bureau de Direction formé à cette intention.

Président Honoraire, Rév. P. Nassens; Présidente, Mme Bérubé; Vice-Présidente, Mme Silver; Secrétaire-trésorière, Mme Léger; Secrétaire, Mme Boucher.

Dans une quinzaine de jours ces Dames commenceront à collecter dans la ville. Nul donte que chacun saura se montrer généreux et les écus tomberont nombreux pour le bénifice de l'église de St-Joachim.

LA QUEBECOISE

Suite de la page 3

caractère et se surpassèrent dans le menuet. Vraiment on se serait cru chez le comte de Frontenac ou le marquis de Denonville, alors que le château, là-haut sur la falaise, n'était point une auberge, mais bien le résidence d'un gouverneur où régnaient les façons et presque l'étiquette de Versailles."

On peut remplir des volumes de pareilles appréciations écrites à toutes les époques. Il me faut me limiter à deux ou trois autres. Vous savez, sans doute, qu'il en a tenu à une Québecoise pour que Nelson brisât sa carrière et que la bataille de Trafalgar ne vint pas changer le cours des énénements. Voici le fait tel que résumé par Lamartine dans sa "Vie de Nelson": "Ayant reçu ordre de venir en Amérique, il passa quelques mois à Québec. Espris d'une ardente passion pour une belle Canadienne, d'une classe inférieure à son rang, il n'hésita pas à sacrifier son ambition à son amour et à quitter le service pour épouser celle qu'il aimait, au moment où l'escadre faisait voile pour l'"Europe." Ses officiers durent la ramener de force à son bord.

Dans une chronique écrite par quelqu'un qui occupe aujourd'hui une très haute place dans la magistrature, et publiée en 1870 dans "l'Opinion Publique", je relève ces lignes: " Il est très possible que plusieurs jolies Québecoises soient allées passer les fêtes à Montréal. Je le soupçonne même, à la mine allongée de quelques promeneurs de la rue St-Jean. Mais ceux-là se trompent lourdement, qui s'imaginent avoir à Montréal, toutes les beautés de Québec. Qu'ils sachent que la capitale en a tant, que quand il n'y en a plus, il y en a encore. S'ils ne veulent pas m'en croire, qu'ils l edemandent aux propriétaires de "l'Opinion Publique". Ceux-ci connaissent si bien la chose, que deux d'entre eux, bien qu'étrangers à la capitale, ont épousé des Québecoises, pour être sûr d'avoir de jolies femmes. Si le troisième a fait autrement, c'est probablement parce qu'il a trouvé une québecoise en dehors de Québec. Car— et c'est une remarque importante — il n'y a pas qu'à Québec qu'on trouve des québecoises. Je comprends sous ce nom les femmes jolies et aimables. On trouve en bien des endroits des femmes qui ont cette beauté... Mais c'est à Québec que l'on trouve en plus grand nombre, de ces beautés vivantes, gracieuses. Et, bien qu'étranger à Montréal, je puis dire que cette ville en possède un bon nombre. Elles devraient émigrer; elles sont en pays étranger, leur patrie est la vieille capiale."

En 1894, Julian Ralph, le grand journaliste-touriste à l'emploi du "N. Y. Sun", allait passer une partie de l'hiver à Québec. Ralph qui avait visité, pour son journal, les plus grands centres du monde civilisé, lui l'esthète autorisé et d'une pureté de goût proverbiale, consacrait à la Québecoise des pages qui sont devenues classiques. Je viens de relire celle où il nous montre les québecoises patinant aux sons de la musique militaire, se livrant avec une grâce naturelle à cet exercice quotidien, ne cherchant pas à produire des effets, évoluant pourtant de façon à faire dire à ce grand blasé de Ralph: "They can scate like fairies!"

Tante PIERRETTE.

Concert Sacré

EDMONTON OPERA HOUSE.
DIMANCHE, 9 Août, 1908.

I—Lucia di Lammermor, —Donizetti
ORCHESTRE
II— (a) Menuet ....Haydn.
(b) Moment Musical, Schubert
QUARTETTE VIOLONS
III— ....Chanson
VI—Torero .... Adam.
ORCHESTRE
V—Chant —Pour toute l'Eternité
M. F. A. Whitby
VI—Simple Aveu ...J. Thorne.
ORCHESTRE
VII—Marche Religieuse...Bizet.
ORCHESTRE
DIEU SAUVE LE ROI.

				Passage simple	Passage aller et ret
	21.00	Lv.	EDMONTON		
(Ex. Sun.)	12.39	Ar.	SASKATOON	10.50	17.50
,,	19.44	,,	REGINA	15.30	25.50
2 jrs.	7.20	,,	GLADSTONE	22.05	36.75
,,	8.56	,,	P. LA PRAIRIE	23.15	38.60
,,	11.10	,,	WINNIPEG	24.80	41.35
3 jrs.	9.15	,,	PORT ARTHUR	37.50	62.50
,,	10.30	,,	DULUTH	33.80	58.70
,,	7.15	,,	MINNEAPOLIS	34.60	59.90
,,	7.45	,,	ST. PAUL	34.80	60.30